

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 05879

Numéro SIREN : 533 891 974

Nom ou dénomination : A.G.V.

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2023 sous le numéro de dépôt 22297

HERVE VANDERBECQ
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
209, rue Saint Honoré
75001 PARIS

SAS AGV

Monsieur Olivier de FONTENAY
40 rue Fernand Pelloutier
92100 – BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

J'ai été désigné en qualité de commissaire aux apports par Monsieur Olivier de FONTENAY, Président.

N'étant à aucun moment, au cours de ma mission, entré dans l'un des cas visés par les textes instituant des incompatibilités ou interdictions d'exercer cette mission, et ayant terminé mes investigations, j'ai rédigé ce présent rapport.

1) Description des apports et de l'opération

La SAS OLSO est une société par action simplifiée au capital de 1 001 858 euros, dont le siège social est situé 40, rue Fernand Pelloutier 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au tribunal de commerce de Nanterre sous le numéro 950 758 532.

L'associée unique a souhaité rationaliser la gestion par la détention de 982 324 actions de la SAS OLSO par la société A.G.V. Les actions de la SAS OLSO sont ainsi apportées à la SAS A.G.V. par son détenteur Mr Olivier de FONTENAY.

L'apport en nature est ainsi effectué par Monsieur Olivier DE FONTENAY, il correspond à la pleine propriété de 982 324 titres de la société OLSO SAS qu'il détient ; La valeur des titres apportés est globalement établie à 982 000 euros (neuf cent quatre-vingt-deux mille euros) :

TOTAL DES APPORTS de Monsieur Olivier DE FONTENAY982 000,00 €

TOTAL DES APPORTS..... ..982 000,00 €

En contrepartie de cet apport, Mr Olivier de FONTENAY recevra 982 actions de la société A.G.V. au prix unitaire de 1 000€ (mille euro).

2) Appréciation de la valeur

Actuellement, la valeur intrinsèque du fonds est en relation avec l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats réalisés par la SAS ALERIS qui est détenue par la SAS OLSO et plus précisément sur les forces et faiblesses identifiées par l'Expert-comptable dans son évaluation ainsi que par le dirigeant, à savoir :

- Activité en progression malgré la Pandémie COVID 19
- Activité récurrente d'expertise sociale auprès de 300 TPE/PME avec l'émission de 6 000 bulletins par mois.
- Rentabilité conforté sur le dernier exercice.

Compte tenu des caractéristiques de cette SAS et de son évolution, sa valorisation me paraît pertinente.

3) Vérifications effectuées

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, pour :

- . Vérifier la réalité des actifs acquis par votre société (Participations)
- . Analyse de l'évaluation et de la situation au 31 décembre 2022.

4) Conclusion

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des apports effectués par l'associé de la SAS OLSO s'élevant à 982 000 euros (neuf cent quatre-vingt-deux mille euros), pour un capital global de la SAS A.G.V. de 982 000 euros (neuf cent quatre-vingt-deux mille euros)

Fait à Paris, le 31 mai 2023

Le Commissaire aux Apports

Hervé VANDERBECQ
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles (inscription Paris en cours)